



POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – RECOMMANDATIONS ÉGALE ACTION

Document présenté par les membres
du conseil d'administration d'Égale Action

Document préparé par
Élaine Lauzon,
Directrice générale d'Égale Action
et
Guylaine Demers,
Présidente d'Égale Action

Pour que votre fille ait le choix puisse jouer et demeure active.

Pour que chaque femme soit outillée, participe et s'implique.

Pour atteindre l'équité dans la participation et l'encadrement.

Janvier 2016

Table des matières

Description de l'organisme	2
Énoncé de la mission	2
Clientèles cibles	2
Conseil d'administration.....	3
Préambule	4
Introduction.....	4
Pourquoi parler du sport dans une politique sur l'égalité	4
État de la situation.....	5
Représentation des femmes au sein des lieux d'influence et de pouvoir en sport	6
L'attribution des ressources financières, matérielles et humaines en sport... ..	8
L'absence de visibilité faite au sport féminin et aux femmes en sport - une inégalité qui persiste	9
La lutte aux stéréotypes sexuels et au sexisme en sport.....	11
Conclusion	14
Posons-nous certaines questions.....	14
Quel avenir ?.....	15
Annexe.....	18

I - Description de l'organisme



Égale Action est un organisme québécois à but non lucratif légalement constitué selon la loi sur les compagnies, Partie III du Québec dont les services et programmes sont offerts dans l'ensemble des régions du Québec depuis 2001. Le bureau administratif d'Égale Action est situé au stade olympique de Montréal au Regroupement Loisir Québec. Égale Action est reconnue pour sa capacité d'innover, la qualité de ses services et programmes, son volet éducatif et son implication comme agent catalyseur dans les différents milieux. Il est également apprécié pour son accessibilité, son ouverture et sa mission au plan social.

Énoncé de la mission



Égale Action assure un leadership provincial, valorise, éduque, assure la promotion, soutient les leaders et mobilise les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et activité physique au Québec.

Clientèles cibles



Égale Action s'adresse :

- Aux filles et aux femmes actives ou qui désirent l'être.
- Aux femmes et aux hommes qui interviennent auprès des filles et des femmes dans le milieu du sport et de l'activité physique, peu importe leur milieu et leur rôle d'intervention.
- Aux femmes et aux hommes gestionnaires ou en poste de décision dans les milieux du sport, de l'activité physique, du loisir, de la santé et de l'éducation.
- Aux filles et aux femmes qui s'impliquent ou qui désirent s'impliquer bénévolement en sport et activité physique.

Conseil d'Administration

	Guylaine Demers Présidente	Occupation : Professeure et Directrice Baccalauréat en Intervention Sportive Université Laval
	Sylvie Béliveau Vice-Présidente	Occupation : Directrice des programmes régionaux Soccer Canada
	Émilie Bouchard-Labonté Administratrice	Occupation : Journaliste Sportcom
	Gabriella Cosovan Trésorière	Occupation : Directrice technique Fédération de Tir à l'arc du Québec
	Carine Thibault Administratrice	Occupation : Gestionnaire de projet Réseau du Sport Étudiant
	Valérie Ouellette Secrétaire	Occupation : Coordinatrice à la programmation sportive Comité des jeux du Québec de Montréal
	Élaine Lauzon Représentante des employées	Occupation : Directrice générale Égale Action

II - Préambule

Introduction



Ce document présente la réflexion de la présidente, des membres du conseil d'administration et de la direction générale d'Égale Action sur la Politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Ce document est structuré à partir des thèmes présentés dans le document de consultation que nous avons jumelé à la vision, la mission et les activités d'Égale Action. Ainsi, nous abordons : la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes et la sous-représentation des femmes dans les lieux d'influence et de pouvoir. Nous avons opté pour un format condensé qui vous donnera un aperçu relativement clair de notre vision sur ce que pourrait contenir une version bonifiée de la Politique québécoise.

Pourquoi parler du sport dans une politique sur l'égalité



Le sport est un outil puissant d'autonomisation des filles et des femmes et il est malheureusement souvent oublié des milieux féministes. Pourtant, la majorité des filles et des femmes qui sont engagées en sport disent toutes sans hésitation à quel point leur expérience leur a permis de développer une multitude d'habiletés de vie qui les aident à prendre leur place en société et à s'affirmer. Une publication récente de Kino-Québec présente ainsi les bienfaits de la pratique sportive pour les adolescentes¹:

«La pratique de sports peut également contribuer à ébranler des stéréotypes sexuels traditionnels concernant les aptitudes scolaires, puisqu'elle est associée à de meilleurs résultats en sciences et en mathématiques chez les filles, des matières qui naguère étaient plus fortement associées à la réussite scolaire des garçons. Des études américaines, canadiennes et australiennes citées dans un rapport de l'Organisation mondiale de la santé démontrent comment la pratique d'activités physiques et sportives peut être favorable à l'adoption de comportements sains chez les adolescentes et les adolescents. Selon ce rapport, la pratique sportive chez les adolescentes influencerait sur leur sexualité.

Elles auraient tendance :

- à devenir sexuellement actives plus tard dans la vie;
- à avoir moins de partenaires;
- une fois sexuellement actives, à faire davantage usage de la contraception que les filles non sportives.

Ces constatations sont peut-être attribuables au fait que la pratique sportive :

- augmente l'estime de soi, au même titre que le statut d'athlète (ou de sportive) peut véhiculer une forte image publique et, ainsi, une volonté d'agir comme modèle;
- renforce le lien d'appartenance à la communauté (ou à l'école);
- favorise l'adoption d'autres saines habitudes de vie.» (p. 12)

RÉFÉRENCES

1) *L'activité physique et sportive des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action.*

MELS, 2013

État de la situation



AU QUÉBEC :

- Les femmes ne représentent que 28% des officiels en sport, soit 15% de moins que le portrait canadien de 1998.¹
- Les femmes entraîneuses représentent à peine 14 % des entraîneurs analysés.¹
- Les femmes siègent dans une proportion de 25% au sein des conseils d'administration des instances sportives au Québec.¹
- Les femmes occupent dans une proportion de 18% les 51 postes de présidence et de vice-présidence au sein des instances sportives recensées.¹
- Les femmes sont présentes aux postes décisionnels rémunérés dans une moyenne de 25 % au sein des instances sportives au Québec.¹
- Les femmes représentent 33 % du membership total des fédérations sportives.¹
- L'accès à des postes décisionnels au sein des instances sportives demeure difficile pour les femmes.²
- La participation des filles et des femmes au sport en tant qu'athlètes, entraîneuses et administratrices n'est pas représentative de leur

population. Pire encore, leurs réalisations sont souvent passées sous silence.²

- De nombreux organismes de condition physique, de sport et de loisir au Canada et au Québec n'attribuent toujours pas leurs ressources et leurs programmes équitablement pour les hommes et les femmes et ne prennent pas de décisions neutres à leur égard.²
- Les médias ne couvrent pas de façon égale la participation des femmes et des hommes au sport ni leurs réussites. Consultez la section sport des journaux et comparer l'espace médiatique accordé, vous constaterez par vous-même.²
- Même si la situation a évolué depuis quelques années, plusieurs commentateurs sportifs utilisent encore un langage inapproprié pour décrire la performance d'une athlète féminine (ex : sexy, féminine, souple, gracieuse comparativement à puissant, fort, décidé, rapide).²

RÉFÉRENCES

1) Enquête sur la place des femmes dans le sport au Québec, 2006

2) Pathway to Gender Equity, ACAFS, 1999

III – Représentation des femmes au sein des lieux d'influence et de pouvoir en sport

Note - Encore aujourd'hui, les femmes sont confrontées à des défis importants en milieu sportif et pour lesquels elles se trouvent parfois mal outillées.



Nous faisons une analyse définitivement féministe de la situation des femmes en sport et en activité physique. Aujourd'hui, en 2016, trop de filles et de femmes sont restreintes à des rôles secondaires dans le système sportif québécois. Le sport a un potentiel immense d'autonomisation des filles et des femmes et nous commençons à peine à exploiter ce potentiel. C'est pourquoi il nous semble essentiel qu'une politique visant l'atteinte de l'égalité Homme-Femme considère le milieu sportif comme une des cibles où des améliorations importantes sont nécessaires afin de régler les problèmes récurrents rencontrés par les filles et les femmes dans notre système sportif. Bien qu'il y ait eu plusieurs avancées et succès vécus pour les filles et les femmes, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. En effet, plusieurs problèmes limitent encore l'accès des filles et des femmes à l'ensemble des opportunités qu'offre le sport. Encore aujourd'hui, les femmes sont

confrontées à des défis importants en milieu sportif et pour lesquels elles se trouvent parfois mal outillées.

Premier constat : Pour l'ensemble des postes décisionnels ou d'influence en sport au Québec, les femmes sont sous-représentées. On parle ici des postes au sein des conseils d'administration des instances sportives, des postes de gestionnaires au sein des instances ou organismes sportifs et des postes à titre d'entraîneuses ou d'officielles. Plus on monte les échelons, moins il y a de femmes présentes et ce, pour l'ensemble du système sportif et à tous les paliers (municipal, régional, national, international, scolaire, institutions d'enseignement supérieur).

Deuxième constat : Les femmes sont souvent peu outillées pour faire face à la musique avec une majorité d'hommes autour de la table. Elles ne se sentent pas soutenues dans leur implication ni reconnues pour leurs efforts et résultats. De plus, le réseau de soutien féminin est très limité pour le moment avec peu de modèles féminins en tête de liste, surtout aux postes décisionnels.

Objectif 1 : Sensibiliser et diriger les instances vers un mode de fonctionnement inclusif et ouvert.

Objectif 2 : Mieux outiller les femmes.

Moyens – Réflexion : Les formations d'Égale Action peuvent déjà contribuer à mieux outiller les femmes et les décideurs. Toutefois, l'impact est encore trop limité et repose sur le bon vouloir des personnes en place. Il nous faut agir à un plus haut niveau (gouvernemental) avec un engagement proactif et des orientations claires qui ne laisseront qu'une faible marge de manœuvre à l'évitement de la problématique. Avec des critères précis dans les exigences de financement auprès des instances décisionnelles et des institutions, on peut inciter positivement les décideurs et les femmes à agir et à exiger (oui exiger!) des actions concrètes pour des changements concrets. Il faut que l'ensemble des mesures identifiées soit mis en place et devienne des automatismes.

OUTILLER les femmes constitue un point d'ancrage dans la mesure où l'ensemble des formations et activités destinées aux femmes vise à mieux les outiller et à leur donner plus d'assurance et de confiance en matière d'implication en sport.

Expériences : Formations Les femmes au sein des instances décisionnelles, Programme Leadership au féminin, En Mouvement. Le Gala Femmes d'influence, le Congrès «Leadership au féminin».

IV – L'attribution des ressources financières, matérielles et humaines en sport

Note – L'inégalité qui prévaut encore dans l'octroi des ressources et le soutien aux divers programmes féminins est un obstacle toujours d'actualité en 2016.



Constat : De nombreux organismes d'activité physique, de sport et de loisir au Canada et au Québec n'attribuent toujours pas leurs ressources et leurs programmes équitablement pour les hommes et les femmes et ne prennent pas de décisions neutres à leur égard. Ce constat énoncé en 1999 est malheureusement encore d'actualité aujourd'hui et prend un visage beaucoup plus subtil que par le passé.

Sous le couvert d'un nombre égal de sports ou de programmes offerts et de statistiques de participation, lorsque l'on creuse un peu plus loin, nous sommes en droit de se poser certaines questions : quel est le véritable ratio budgétaire, les efforts et le soutien octroyés à l'un par rapport à l'autre (sport masculin vs féminin, sport collectif masculin vs féminin, équipes du Québec féminine vs masculine, circuit de compétition masculin vs féminin, opportunités de développement de l'un par rapport à l'autre, etc.)? Nous n'avons qu'à regarder les montants investis pour le football, la saveur du jour, pour en avoir une bonne idée. On nous dit que ce sport est la vache à lait pour les autres sports pourvu, bien sûr, que les athlètes travaillent bénévolement lors de leurs événements (hommes ou femmes)...Est-ce que l'inverse est vrai? Est-ce que les programmes féminins en retirent autant? Est-ce que l'on planifie le développement des programmes féminins au même titre que les programmes masculins? Ce n'est pas seulement de l'inégalité homme-femme, mais également de l'inégalité entre sports et dans l'offre de services. Lorsque vient le temps des coupures, pourquoi les sports féminins passent encore au couperet en premier (avec toujours de bonnes raisons pour le faire...)? Poser la question c'est y répondre. Des exemples concrets, il en existe plusieurs.

Objectifs : Mettre en place des mesures concrètes, des règles, des procédures, des politiques qui obligent les organismes, institutions et instances à développer et soutenir également le sport féminin et le sport masculin. Après tout, tous ces groupes sont subventionnés par le gouvernement.

Moyens - Réflexion : Standardiser la façon de faire éliminerait tranquillement certaines inégalités. D'autres aspects demanderont plus de temps, c'est évident. Simplement ne pas laisser toute la flexibilité à une seule personne ou un petit groupe de personnes de décider ce qui devrait être fait ou offert à la clientèle féminine vs masculine.

Expériences : Égale Action peut réaliser un Audit et identifier des mesures à prendre pour un organisme, une institution ou une instance sportive afin de leur fournir un portrait réel de leur situation en matière d'offre de services (et ce qui l'entoure) faite à leur clientèle féminine.

V – L'absence de visibilité faite au sport féminin et aux femmes en sport. Une inégalité qui persiste!

Note – C'est connu, les médias ne couvrent pas de façon égale la participation des femmes et des hommes en sport. Seulement 3% de la couverture médiatique est dédiée aux femmes. L'inégalité constatée est en grande partie due à la place prédominante accordée aux sports professionnels masculins. Cette différence est moindre lorsque l'on parle de sport olympique ou amateur. Le problème de visibilité ne s'arrête toutefois pas qu'aux médias. Les organismes, institutions et instances sportives doivent également revoir leur façon de faire au niveau de la promotion et de la place faite aux femmes dans leurs communications et leurs documents.



Constat 1 : Non seulement les médias ne couvrent pas également la participation des hommes et des femmes en sport, ils ne couvrent pas non plus leurs réussites respectives de la même façon ni avec le même langage.

Constat 2 : Le langage utilisé par plusieurs répondants médiatiques, écrit ou parlé, est inapproprié pour décrire la performance des athlètes et intervenantes féminines.

Constat 3 : L'utilisation de modèles féminins à même les outils techniques, promotionnels et de communication des organismes, institutions ou instances en sport et activité physique est moins présente que les modèles masculins.

Objectif 1: Amener les médias de tout ordre à comprendre le rôle majeur qu'ils jouent dans l'atteinte de la vision d'égalité du gouvernement du Québec et de ses partenaires en lien avec les saines habitudes de vie, l'activité physique et le sport.

Moyens - Réflexion : Devenir un Québec plus en forme et performant ne peut se faire sans eux. C'est ce que le public en général voit et entend. Il faut leur montrer que cela peut se faire en bonifiant le contenu de modèles féminins et non pas favoriser un groupe par rapport à un autre. On comprend que le signe de \$ parle en fonction de la cote d'écoute ou de lecteurs, mais il faut commencer à instaurer le changement. Cela se fera par étape : Sensibiliser, outiller, changer. Puisqu'il s'agit d'un gros morceau, pensez à recourir à un(e) personne déléguée par le gouvernement et ses entités dévouées à la cause des femmes (SCF, CSF, Égale Action, autres), pourrait être une avenue à considérer pour l'étape de sensibilisation. Un groupe de travail des entités indiquées pourrait, par la suite, prendre le relais pour préparer des outils simples, identifier des avenues possibles à mettre en place et l'accompagnement nécessaire.

Objectif 2: Outiller les médias pour leur offrir une alternative au langage utilisé, souvent par habitude.

Moyens - Réflexion : Développer un guide «linguistique» simple du sport au féminin à l'intention des médias. Développer une fiche «à dire» et «ne pas dire» lorsque l'on interview ou écrit sur une personnalité sportive féminine. Rendre disponibles de courtes vidéos mettant en scène une entrevue réussie et une entrevue manquée.

Objectif 3: Sensibiliser et outiller les instances, organismes et institutions afin que les modèles féminins deviennent la norme, au même titre que les modèles masculins (images, textes, contenus, autres), dans l'ensemble des outils techniques, promotionnels, de gestion et de communication

Moyens - Réflexion : Un appui du gouvernement par une réglementation ou des critères précis à rencontrer accélérerait le

processus de mise en place. Un simple coup d'œil à l'ensemble de leurs outils leur donnerait l'heure juste sur les modifications à faire avec l'aide d'une grille d'évaluation du portrait général. Pour ce faire, il faut que la volonté d'apporter les ajustements soit présente. La sensibilisation et le soutien entrent alors en ligne de compte. Égale Action pourrait les guider dans les étapes à suivre. Pour que l'habitude s'installe, il faut du temps et des rappels constants.

VI – La lutte aux stéréotypes sexuels et au sexisme en sport.

Note – Malgré certains avancements pour rendre le sport plus accueillant pour les filles et les femmes, il reste encore beaucoup de travail à faire. Tous, nous avons un rôle majeur à jouer dans la création d'un environnement accueillant et respectueux permettant aux filles et aux femmes de s'épanouir dans le sport ou la structure sportive de leur choix et d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.



Constat : La nécessité de mettre en place une façon de faire différente continue de se manifester, notamment par :

- L'Image diffusée de la femme en sport : hypersexualisée, ultra féminine, mais surtout peu «performante» ni «athlétique». Ce qui se traduit souvent par l'utilisation d'images de superbes athlètes féminines hyper féminines plutôt que d'athlètes féminines en pleine action, habiles et athlétiques.
- La croyance persistante que la femme est moins performante et athlétique que l'homme.
- Le désir de confiner les femmes dans les sports dits plus féminins plutôt que dans les sports traditionnellement réservés aux hommes (on constate toutefois une percée intéressante de ce côté depuis quelques années, mais à petits pas).
- Le réseau exclusif du sport : Le choix de certains hommes à des postes décisionnels plutôt qu'une femme à compétences égales ou supérieures.
- L'embauche d'un entraîneur masculin plutôt que féminin à compétences égales ou supérieures.
- Un salaire moindre pour les femmes à divers postes en sport : cadre, entraîneur, autre.

- L'injection systématique des ressources financières majoritairement dans les programmes masculins plutôt que féminins.
- Le choix du vocabulaire par les intervenants, entraîneurs, gestionnaires, médias, autres.
- La création d'une atmosphère de travail lourde par des commentaires répétitifs et insidieux à l'égard d'une collègue de travail.
- L'utilisation courante de paroles sexistes telles que « ne joue pas comme une fille » ou « ne lance pas comme une fille ».
- L'utilisation courante de blagues déplacées.
- Les «observateurs» qui n'offrent aucun soutien et qui banalisent les paroles déplacées ou les blagues sexistes, ou pire encore, qui gardent le silence.
- Les spectateurs qui crient des injures sexistes sans que personne n'intervienne pour corriger la situation.
- Faire la sourde oreille et demeurer aveugle, comme si la situation n'existait pas.
- Des commentaires blessant (ex. : ne laissez pas jouer ce «petit garçon manqué») sur l'apparence sous prétexte qu'elle ne répond pas à la norme sociale de la beauté ou de l'hyper sexualisation attirée aux filles et aux femmes.
- Des tactiques négatives récurrentes de collègues de travail qui acceptent mal qu'une femme soit leur supérieure.
- Une athlète ou une femme en poste qui garde le silence sur des commentaires sexistes répétés par crainte d'être mise de côté ou non sélectionnée.
- Aucun parent ne voudrait que sa fille puisse faire l'objet de discrimination dans le sport de son choix, pourtant, la majorité d'entre eux gardent le silence lorsqu'ils entendent des commentaires sexistes.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment malheureusement.

Objectif : L'objectif que nous devons viser est de créer un environnement sportif accueillant pour toutes les filles et les femmes. Les bienfaits du sport passent aussi par une atmosphère respectueuse sans discrimination à l'égard du sexe du participant ou de la personne qui s'implique ou y travaille.

Moyens - Réflexion : De plus en plus d'alliés au Canada s'impliquent dans la campagne Levez-vous! Parlez-en!, par leurs paroles et par leurs

gestes à lutter contre la LGBT-phobie. Il semble plus difficile de faire de même pour lutter contre le sexisme et les stéréotypes en sport. Une campagne québécoise joignant ce mouvement pourrait être une avenue à considérer, ou du moins s'en inspirer pour combattre le sexisme et les stéréotypes en sport.

Nous reprenons ici quelques pistes de solutions identifiées à l'intérieur du document de l'ACAFS : Montrer le chemin - travailler avec des athlètes et des entraîneurs LBGT; car, dans plusieurs situations vécues ou pistes de solutions identifiées dans le document, celles-ci peuvent également être applicables lorsque l'on aborde les questions liées au sexisme et aux stéréotypes en sport.

- 1. Créez un environnement inclusif et respectueux de tous, sans égard à l'ethnicité, la race, le sexe, la religion, la classe, la taille, ou l'identité de genre ou sexuelle.**
- 2. Offrir un leadership solide et positif qui préconise un comportement juste et respectueux.**
- 3. Mettre en place les cadres organisationnels nécessaires pour nous aider dans notre travail en sport auprès des filles et des femmes (adaptée du texte original).**

De plus en plus d'organismes de sport reconnaissent la nécessité d'offrir un environnement sportif qui soutient équitablement et également les filles et les femmes en sport que ce soit à titre d'athlètes, d'entraîneuses, de bénévoles, d'officielles, de gestionnaires ou à tout autre titre; d'où la nécessité de mieux comprendre les problèmes qui s'y rattachent.

Il nous faut mettre en évidence les questions et les problématiques liées au sport et à la participation des filles et des femmes dans ce réseau. Il nous faut absolument rendre le sport plus accueillant pour elles. Il faut faire comprendre, à encore plus d'organismes, d'intervenants et de décideurs, l'impact des stéréotypes et du sexisme en sport et leurs répercussions négatives, non seulement sur les filles et les femmes, mais également sur la communauté sportive et la société québécoise. Certaines formations déjà existantes peuvent rendre cette étape de sensibilisation et de compréhension possible, que ce soit par Égale Action, l'ACAFS ou leurs partenaires identifiés.

VII – Conclusion

Posons-nous certaines questions



Quelle place voulons-nous vraiment faire à nos filles et nos femmes?

Que faisons-nous pour que la situation change vraiment?

Qu'est-ce qui ferait en sorte que chaque fille et chaque femme participent et s'impliquent activement et que pouvons-nous faire de différent pour que cela se produise?

Comment modifier nos structures d'accueil, nos outils de gestion, notre style de gestion, nos interventions pour créer un milieu accueillant pour elles?

La Politique québécoise sur l'égalité peut-elle y changer quelque chose? La réponse à cette dernière question est OUI.

Cela suppose :

- Une volonté de changer les façons de faire et d'investir dans ces changements.
- De placer la participante au centre de nos décisions au même titre que le participant.
- De placer la fille et la femme au centre de nos préoccupations au même titre que les garçons/hommes.

L'égalité ne devrait pas être une question de choix, mais une réalité qui va de soi. Il est inconcevable que, encore aujourd'hui, nous devions débattre sur le sujet. Mais puisqu'il semble que ce soit le cas, plusieurs acteurs ont un rôle à jouer, non seulement, dans l'accroissement de la participation et de l'implication des filles et des femmes, mais surtout dans l'atteinte de l'égalité à tous les niveaux. Le gouvernement y joue un rôle majeur par une Politique sur l'égalité qui tiendra compte **intégralement** du fait fille/femme, sport et activité physique et de leur rôle au sein de la société.

Un Québec qui se dit égalitaire ne peut se permettre de perdre l'adhésion de plus de 50% de sa population. L'impact d'un nombre accru de Québécoises actives et impliquées ne peut que lui être bénéfique. Regroupons la force des femmes d'influence au Québec autour d'un même objectif : celui de voir l'égalité se concrétiser. Pas parce qu'il le faut pour mieux paraître, mais parce que le Québec est composé également de femmes qui sont en droit de la demander.

Quel avenir?



En juin 2015, l'université Laval a été l'hôte d'une conférence nationale femmes et sport *Conversation 2015: Faire avancer le monde - Provoquons le changement*. L'idée de ce projet a vu le jour suite à la publication du livre *Pour celles qui suivront: 50 ans d'histoire en sport au Canada*. Trois des auteures de ce livre (Guylaine Demers, Marion Lay et Penny Werthner) ont constaté que plusieurs des problèmes rencontrés aujourd'hui par des athlètes féminines ou des entraîneuses étaient déjà présents il y a de cela 10, 20, voire 30 ans et que finalement, beaucoup de choses n'avaient pas vraiment changé. D'où l'idée d'organiser une rencontre nationale où les femmes seraient invitées à trouver des solutions : Conversation 2015.

Ce titre a été judicieusement choisi. En effet, il ne s'agissait pas d'une conférence type où des participants assistent à une série de présentations sur l'état des lieux, souvent regroupées par thèmes et ayant lieu simultanément. Cette «Conversation» a été conçue afin de permettre aux participantes de collaborer entre elles à la recherche de solutions concrètes aux problèmes récurrents rencontrés par les filles et les femmes dans les systèmes sportifs québécois et canadien. Égale Action, l'association canadienne pour l'avancement des femmes en sport, et l'association canadienne des entraîneurs ont collaboré étroitement à la réalisation de cet événement. Pendant les trois jours de la conférence, les participantes ont été guidées dans la recherche de solutions dans chacun des ateliers thématiques. Cinq thèmes regroupant les problématiques vécues étaient au programme: 1) la participation des filles en sport et activité physique, 2) les femmes d'influence, 3) le sport féminin et les médias, 4) la lesbophobie, et 5) les entraîneuses.

Les retombées immédiates de Conversation 2015 sont mesurables et qualifiables. Du point de vue quantitatif, pour l'ensemble des cinq thèmes de la conférence, nous avons :

- identifié 83 problèmes;
- inventorié 130 bonnes pratiques;
- formulé 160 questions de recherche;
- généré 20 solutions étoffées;
- élaboré 20 plans d'action détaillés pour la mise en œuvre des solutions.

Une des retombées les plus importantes est la création des 20 solutions avec chacune un plan d'action détaillé. Ces solutions sont regroupées par thématique. Il nous fera plaisir de partager ce document avec vous, car il pourrait donner quelques pistes d'action pour la politique à venir.

Vous trouverez en annexe à ce mémoire, la description détaillée des cinq problématiques abordées lors de Conversation 2015. Cette annexe se veut un complément d'information aux problématiques que nous avons soulevées dans les pages précédentes. Nous avons voulu alléger la lecture du texte en procédant de cette façon. Nous demeurons disponibles et intéressées si vous aviez besoin de plus d'informations pour le domaine «femmes, sport et activité physique».

Nous aimerions terminer ce mémoire avec une citation de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique présentée dans leur document *Engagement actif des femmes et des filles: Aborder les facteurs psychosociaux* (2012). Cette citation exprime bien pourquoi la prochaine politique sur l'égalité entre les hommes et les femmes ne peut faire abstraction du monde du sport et de l'activité physique:

«Imaginez que toutes les filles et toutes les femmes du Canada vivent une vie saine et active, et réalisent leurs objectifs de participation et de performance dans le cadre d'activités récréatives et sportives, et deviennent des chefs de file du système canadien de sport et d'activité physique en qualité de bénévoles, d'entraîneuses, de monitrices, d'officielles, de gestionnaires et autres. Leur participation varierait selon les exigences de leur famille, de leur carrière et de leur vie personnelle. Des modèles réels et impartiaux auraient des incidences positives sur leur vie, en personne et dans les médias. Imaginez une participation et un engagement à vie, des expériences satisfaisantes et enrichissantes, des réseaux sociaux et des carrières réussies dans le sport et l'activité physique pour les femmes. Imaginons maintenant que cette vision devienne réalité, tout de suite, au Canada. Ceux d'entre nous qui se consacrent à la réalisation de cette vision s'interrogent : « Si ce n'est pas nous . . . qui alors? Si ce n'est pas toute de suite . . . quand alors?» (p. 4)

Merci,



Élaine Lauzon

Directrice générale

Égale Action

514-252-3114 (3615)

info@egaleaction.com



Guylaine Demers

Présidente

Égale Action

418-656-7802

guytaine.demers@fse.ulaval.ca

Annexe

Résumé des principales études portant sur les filles et les femmes en sport et en activité physique au Québec et au Canada

Thème 1: La participation des filles à l'activité physique et au sport

Le Portrait: Le portrait qui se dégage des différentes études portant sur le niveau de pratique des filles et des femmes est sans équivoque: les filles et les femmes sont moins actives que les garçons et les hommes. Pourtant, les études démontrent clairement les bienfaits de la pratique sportive et d'activités physiques pour les filles et les femmes et en particulier pour les adolescentes. En effet, les adolescentes qui s'engagent dans une pratique sportive régulière développent une image corporelle saine, une meilleure estime de soi, des relations positives avec les adultes. Elles ont de meilleurs résultats scolaires et un développement positif du modèle sexuel, elles adoptent moins de comportements à risque (drogues, cigarettes, relations sexuelles non protégées) et sont moins susceptibles de tomber enceinte.¹¹ Ce thème est un des plus importants de la conférence, car actuellement, les filles et les adolescentes ne bénéficient pas des bienfaits d'une pratique sportive régulière et cela a des impacts sur plusieurs aspects de leur vie dont leur santé, mais aussi sur leur capacité de leadership.

Voici en rafale quelques statistiques:

- Quel que soit le groupe d'âge, les garçons sont plus actifs que les filles.¹
- Au Canada, chez les jeunes de 6 à 19 ans, environ 9% des garçons et 4% des filles accumulent 60 minutes d'activité physique modérée ou vigoureuse au moins 6 jours par semaine.¹
- Au Québec, seulement une adolescente sur trois et un adolescent sur deux sont physiquement actifs au moins 7 heures par semaine.³
- Les filles reçoivent moins de soutien de leurs parents pour la pratique d'un sport ou d'une activité physique.²
- La pratique d'activités physiques diminue avec l'âge. Ce déclin a tendance à être plus précoce chez les filles que chez les garçons.²
- Non seulement les adolescentes sont moins actives sur une base régulière, mais lorsqu'elles bougent, elles le font de façon moins intense que les garçons.³
- Les garçons voient le sport comme une activité leur permettant d'affirmer leur virilité et leur leadership alors que les adolescentes perçoivent la pratique d'activités physiques et sportives comme une façon de consolider et d'élargir leur réseau social.²
- Les filles qui ont été la cible des taquineries de la part des garçons à

l'endroit de la pratique d'activités physiques considèrent cela comme un frein et même un obstacle à leur pratique physique et sportive.²

- Les filles accordent généralement plus d'importance au sentiment de ne pas avoir les habiletés requises pour la pratique d'une activité physique, comparé aux garçons.²
- Les filles reçoivent avant l'âge de 17 ans, au-delà de 250 000 messages de différents médias leur disant quoi manger et à quel type de femme ressembler physiquement, dont la majorité ne les encourage pas à être physiquement actives.³
- Les adolescentes de 15 à 19 ans consacrent environ 9,7 heures quotidiennement à des activités sédentaires (école, téléphone, télévision, ordinateur).³
- Les exercices pratiqués durant l'enfance et l'adolescence permettent le développement d'habiletés motrices qui facilitent la pratique d'activités physiques et sportives. Cela encouragera la poursuite de pratique d'activités physiques à l'âge adulte.²
- Les principales raisons pour lesquelles les 15 à 24 ans ne pratiquent pas autant d'activités qu'ils le désirent sont : le manque de temps, d'énergie, d'intérêt ou de motivation.²
- La proportion de femmes actives a tendance à diminuer avec l'âge, à l'exception des femmes de 45 à 64 ans, lesquelles sont plus actives que les 20 à 44 ans.²
- Les contraintes familiales ont plus d'impacts sur les femmes que les hommes au niveau de leur participation à une activité physique.²
- Les femmes les plus à risque de sédentarité sont celles ayant une scolarité plus élevée, celles vivant avec un conjoint et des enfants et celles occupant un emploi, chacun de ces facteurs ayant un effet limitant cumulatif.⁵
- Près d'une Québécoise sur cinq estime qu'il lui serait difficile de pratiquer régulièrement une activité physique de 20 à 30 minutes dans ses temps libres.⁵
- En 1998, 43% des hommes et 26% des femmes pratiquaient des activités sportives. En 2005, les taux diminuent pour atteindre 36% de participation chez les hommes et 21% chez les femmes.⁶
- De nombreux organismes de condition physique, de sport et de loisir au Canada et au Québec n'attribuent toujours pas leurs ressources et leurs programmes équitablement pour les hommes et les femmes.⁸

Les solutions recherchées: À partir de ce portrait statistique, nous allons encadrer la recherche de solutions autour de quatre questions principales:

1. Comment augmenter et maintenir les filles engagées en sport et en activité physique afin qu'elles en retirent des bénéfices pour leur santé?

2. Comment mieux préparer les intervenants à encadrer les filles afin qu'elles demeurent engagées en sport et en activité physique (formation des éducateurs physiques et des entraîneurs)?
3. Comment assurer un accès équitable aux filles et aux femmes aux installations sportives municipales?
4. Comment utiliser le sport comme outil pour lutter contre l'hypersexualisation des filles et améliorer l'estime de soi des filles?

Thème 2: Les femmes d'influence

Le portrait: La situation n'est guère mieux dans les postes de direction en sport et en activité physique. Voici un résumé de différentes études présenté dans le document *Engagement actif des femmes et des filles: Aborder les facteurs psychosociaux*¹²:

« Les facteurs psychosociaux affectent la participation des filles et des femmes dans leur rôle de dirigeantes, d'entraîneuses et d'officielles dans plusieurs autres contextes. Le perfectionnisme (avoir l'esprit autocritique trop développé), le manque d'assurance et la gêne à promouvoir leurs propres réalisations sont des facteurs intrapersonnels. Les idées fausses et la sous-évaluation des compétences et des connaissances des femmes en matière de sport (dont la supposition de compétences inégales, par exemple lorsqu'on suppose que l'entraîneur masculin est plus compétent que l'entraîneuse féminine), les stéréotypes négatifs au sujet des femmes dans le rôle de dirigeantes, une résistance au style de leadership des femmes, et le maintien de l'iniquité salariale sont d'autres facteurs qui nuisent à l'engagement et à la participation (Werthner et Callary, 2010). Les expériences et l'engagement des femmes peuvent aussi être influencés par l'embauche en vertu du principe de ressemblance (les gens ont tendance à embaucher quelqu'un qui leur ressemble), l'absence de mentors féminins et l'homophobie. Il y a trop peu de dirigeantes, de mentors féminins, de modèles féminins et de collègues féminines dans des rôles de direction au sein des organismes de sport (sport unique ou multisports).» (p. 17)

- Seulement six des 19 membres (31,5 %) du comité de direction du Comité olympique canadien (COC) sont des femmes.
- Seulement cinq des 15 membres (33 %) du conseil d'administration de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) sont des femmes.
- Seulement quatre des 13 membres (30,7 %) du conseil d'administration des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 sont des femmes.
- Seulement 17 % des postes de directeur de sport dans les universités canadiennes sont occupés par des femmes.¹³
- Les femmes ne représentent que 28% des officiels en sport, soit 15% de

moins que le portrait canadien de 1998.⁷

- Les femmes siègent que dans une proportion de 25% au sein des conseils d'administration des instances sportives au Québec.⁷
- Les femmes n'occupent que 18% les 51 postes de présidence et de vice-présidence au sein des instances sportives recensées.⁷
- Les femmes sont présentes à 25% aux postes décisionnels rémunérés au sein des instances sportives au Québec.⁷
- Les femmes représentent 33 % du membership total des fédérations sportives.⁷

Les solutions recherchées: À partir de ce portrait statistique, nous allons encadrer la recherche de solutions autour de cinq questions principales:

1. Comment utiliser le sport comme outil d'autonomisation des filles et des femmes?
2. Comment soutenir les femmes qui souhaitent accéder à des postes de direction?
3. Comment soutenir les organisations sportives dans le recrutement et le maintien en poste des femmes?
4. Comment favoriser une meilleure conciliation travail-famille, car le sport est organisé autour d'horaires de travail atypiques (soir, fin de semaine, voyage à l'étranger)
5. Comment nous assurer que l'information, la connaissance, l'expérience des femmes en place soient transmises aux générations suivantes?

Thème 3: Les entraîneures

Le portrait: (Extraits d'un article du Journal Canadien des Entraîneures, 2013, vol.13 , N° 1)

Une des contradictions les plus déconcertantes en ce qui a trait au sport canadien est le nombre relativement peu élevé d'entraîneures au moment même où les jeunes filles et les femmes sont devenues des participantes actives. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun sport que les filles et les femmes ne pratiquent pas, dans lequel elles n'excellent pas ou auquel elles n'assistent pas. La présence familière des Canadiennes à titre de participantes et de championnes ne se manifeste pas dans la profession d'entraîneure. Seulement 19 des 93 entraîneurs olympiques (20 %) et deux des 17 entraîneurs paralympiques (8,5 %) aux Jeux de Londres étaient des femmes. Les chiffres ne sont pas différents dans les universités canadiennes, lesquelles favorisent grandement l'embauche de groupes sous-représentés, et offrent sans doute les meilleurs emplois dans le domaine de l'entraînement au Canada, car ils sont dotés d'une bonne sécurité

d'emploi, de bons salaires et des avantages sociaux. En 2011, une étude menée par le Centre for Sport Policy Studies à l'Université de Toronto a permis de découvrir que même s'il y a autant d'équipes féminines que masculines aux compétitions de l'organisme Sport interuniversitaire canadien (SIC), seulement 19 % des postes d'entraîneur-chef sont occupés par des femmes.

Au Québec, nous comptons un total de 22 675 entraîneurs au sein des différentes fédérations sportives. De ce nombre, il y a un faible 14% de femmes soit 3228⁸. Du côté canadien, la plus récente étude réalisée par l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) révèle que seulement 26% de tous les entraîneurs universitaires, collégiaux, d'équipes nationales et provinciales, et des Jeux du Canada, sont des femmes⁹.

Le faible nombre d'entraîneuses est déroutant, car le Canada a mis en place depuis plusieurs décennies des politiques globales en matière d'égalité des sexes aux niveaux fédéral et provincial. Cette question est importante pour le développement des garçons et des filles. Les enfants des deux sexes devraient côtoyer des chefs de file masculins et féminins dans tous les rôles assumés par les adultes, afin qu'ils expérimentent toutes les formes de styles interpersonnels et soient informés de toutes les carrières qui s'offrent à eux, déclare la professeure Gretchen Kerr de l'Université de Toronto, qui a beaucoup écrit sur ces questions. Nous devons révolutionner les perspectives de carrières traditionnelles. Il faut un plus grand nombre d'hommes dans les services de garde, les maternelles et les écoles primaires et il faut un plus grand nombre de femmes aux postes d'entraîneuses.

Les solutions recherchées: À partir de ce portrait statistique, nous allons encadrer la recherche de solutions autour de quatre questions principales:

1. Que faudrait-il faire pour que la présence des femmes à titre d'entraîneuses devienne un enjeu fondamental?
2. Comment expliquer la pénurie d'entraîneuses?
3. Quoi faire pour augmenter le nombre d'entraîneuses?
4. Quoi faire pour maintenir et soutenir les entraîneuses en poste?

Thème 4: La lesbophobie

Le portrait: Les droits des lesbiennes et des gais sont des sujets qui font régulièrement partie de l'actualité québécoise et canadienne. Tout récemment, le gouvernement du Québec a lancé sa politique québécoise de lutte contre l'homophobie (gouvernement du Québec, 2009). Cependant, lorsque nous arrivons dans le monde du sport, un brouillard épais apparaît et le phénomène disparaît complètement de notre champ de vision. Il y a définitivement un tabou qui entoure la présence des homosexuels en sport. Ce silence entretient les préjugés à l'égard des homosexuels qui continuent de demeurer invisibles par peur de représailles de toutes sortes.

Le sport a longtemps été considéré comme la chasse gardée des hommes. Dans la littérature, on explique cette situation par la socialisation des filles encore axée sur la transmission du culte de la fragilité féminine. Ainsi, il ne serait pas « normal » pour une fille de démontrer d'excellentes qualités athlétiques, telles la force et l'endurance, et celles qui le font courent le risque d'être rapidement identifiées comme étant non «féminines» et de surcroît, «lesbiennes». Ainsi, plusieurs filles accordent beaucoup d'importance à leur apparence physique (maquillage, habillement) pour affirmer leur féminité, voire leur hétérosexualité. Cette situation rend plusieurs jeunes filles et jeunes femmes hésitantes à mettre en valeur leurs qualités athlétiques et en décourage un bon nombre à exercer la pratique de certains sports parce qu'elles ne veulent pas être identifiées au lesbianisme.

Dans les sports d'équipe qualifiés de « masculins », tel le hockey, il semble plus facile pour les filles et les femmes qui pratiquent ce sport d'aborder la dimension du lesbianisme. Les lesbiennes qui font leur *coming out* dans ces sports sont pour la plupart bien accueillies. Les coéquipières préfèrent que l'orientation sexuelle de chacune soit connue, sans ambiguïté. Ainsi, les hétérosexuelles ne pratiquent plus leur sport avec la crainte d'être identifiées comme lesbiennes au sein de leur équipe. Du côté des lesbiennes, cette ouverture permet de parler de leur conjointe ou d'autres dimensions de leur vie. Toutefois, ce *coming out* est accepté à la condition que l'information reste entre les murs de l'équipe, ceci afin d'en préserver l'image et de ne pas entacher sa réputation. Précisons que lorsque des lesbiennes s'affichent, cela peut provoquer différentes réactions, dont l'inconfort dans les vestiaires, ainsi que le refus des coéquipières de partager leur chambre.

Dans certains sports qualifiés de «féminins», comme le patinage artistique et la nage synchronisée, où la performance est évaluée par des juges, la contrainte à l'hétérosexualité est bien présente. Une partie de l'évaluation des performances des athlètes pratiquant ces sports est fondée sur des critères subjectifs de

féminité. Dans ce contexte, le *coming out* des athlètes est très mal accepté. L'étiquette négative de «lesbienne» crée un climat sportif hostile dans lequel plusieurs athlètes et entraîneures lesbiennes doivent survivre en optant pour le secret et en étant invisibles le plus possible pour protéger leur accès au sport.

Les solutions recherchées: À partir de ce portrait statistique, nous allons encadrer la recherche de solutions autour de trois questions principales:

1. Comment soutenir les athlètes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres afin que leurs expériences sportives soient positives?
2. Comment nous assurer que le sport et l'éducation physique soient des milieux accueillants et respectueux de la diversité?
3. Comment mieux préparer les intervenants à encadrer des athlètes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres?

Thème 5: Les médias

Le portrait: Au cours des trois dernières décennies, les chercheurs ont identifié deux modèles de représentation utilisés dans les médias principaux: 1) les athlètes féminines, comparées à leurs collègues masculins, sont significativement sous représentées en terme de quantité de couvertures médiatiques; 2) les athlètes féminines sont régulièrement représentées de façon à mettre l'emphase sur leur féminité et leur hétérosexualité versus leurs compétences athlétiques.⁹ Ces tendances s'observent autant dans les médias écrits que télévisuels et aux différents niveaux du sport (Olympiques, sport amateur et professionnel, etc.). Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que les athlètes féminines sont encore invisibles dans l'ensemble des médias où elles ne reçoivent que 6 à 8% de l'ensemble de la couverture médiatique sportive.¹⁰ Notons aussi:

- La participation des filles et des femmes au sport en tant qu'athlètes, entraîneures et administratrices n'est pas représentative de leur population. Leurs réalisations sont souvent passées sous silence.⁸
- Les médias ne couvrent pas de façon égale la participation des femmes et des hommes au sport ni leurs réussites.^{8,10}
- Même si la situation a évolué depuis quelques années, plusieurs commentateurs sportifs utilisent encore un langage inapproprié pour décrire la performance d'une athlète féminine (ex : sexy, féminine, souple, gracieuse comparativement à puissant, fort, décidé, rapide).⁸

Pourquoi est-ce important? Parce que l'industrie des médias a une influence énorme sur la façon dont la société perçoit le sport féminin. Les chercheurs affirment depuis longtemps qu'une des conséquences majeures de cette façon de faire utilisée par les médias est le maintien des femmes dans un rôle de citoyen de 2e classe dans une des plus puissantes institutions sociales, politiques et économiques de la planète.

Les solutions recherchées: À partir de ce portrait statistique, nous allons encadrer la recherche de solutions autour de quatre questions principales:

1. Comment rendre le sport féminin plus visible dans les médias?
2. Comment parler du sport féminin en axant sur les compétences athlétiques des athlètes?
3. Comment éduquer l'industrie des médias à une couverture juste et équitable du sport féminin?
4. Comment faire voir le potentiel économique important du sport féminin?

Références

- ¹ Activité Physique des enfants et des jeunes au Canada, Statistiques Canada, 2011
- ² L'activité physique, le sport et les jeunes, Kino-Québec, 2011
- ³ L'activité physique et sportive des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action, Kino-Québec, 2013
- ⁴ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada, 2012
- ⁵ Pour des québécoises plus actives et en meilleure santé, Kino-Québec, 2001
- ⁶ Statistiques Canada, La participation sportive au Canada en 2005, 2008
- ⁷ Enquête sur la place des femmes dans le sport au Québec, 2006
- ⁸ Pathway to Gender Equity: ACAFS, 1994 et 1999

- ⁹ Kane, M.J. et Maxwell, H.D. (2011). Expanding the boundaries of sport media research: Using critical theory to explore consumer responses to representations of women's sport. *Journal of Sport Management*, 25 (202-216).
- ¹⁰ Duncan, M.C., & Messner, M. (2005). Gender in televised sports: News and highlights shows, 1989-2004. Réf. du 1er juin 2014, <http://www.aafra.org/9arr/ResearchReports/tv2004.pdf>
- ¹¹ Tucker Center for Research on Girls and Women in Sport. (2007). *Developing physically active girls : An evidence-based multidisciplinary approach* . Minneapolis, MN: Tucker Center for Research on Girls and Women in Sport
- ¹² Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (2012). *Engagement actif des femmes et des filles: Aborder les facteurs psychosociaux*. Ottawa, Ontario : Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.
- ¹³ Donnelly, P., Kidd, B., Norman, M. (2011). *Gender equity in canadian interuniversity sport : A biannual report* . Toronto, Ontario: University of Toronto Centre for Sport Policy Studies.